



ENSEMBLE SCOLAIRE BIGNON
ECOLE – COLLEGE – LYCEE
3, rue de la Comédie – 61400 MORTAGNE-AU-PERCHE
Tél : 02.33.85.15.50
Email : ensemblescolairebignon@orange.fr
www.collegelyceebignon.com



PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE NOVEMBRE 2020

COLLEGE LYCEE BIGNON

La reprise des cours aura lieu le lundi 2 novembre à 8h30.

L'objectif de cette rentrée est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Le principe est toujours celui d'un accueil de tous les élèves à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.

Les grands principes du protocole sanitaire de niveau 2

- **Respect des gestes barrière**
- **Port du masque obligatoire pour les adultes et pour les élèves de plus de 11 ans**
- **Hygiène des mains**
- **Nettoyage et aération des locaux**
- **Limitation tant que possible du brassage entre les groupes d'élèves**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les cas contact ne seront pas accueillis dans les 7 jours qui suivent leur authentification. Ils seront réintégrés s'il ne présentent aucun symptôme.

Le port du masque : pour les collégiens et les lycéens, le port du masque "grand public" est **obligatoire** dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratiques sportives, certaines pratiques artistiques, etc.). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Restauration

Les repas sont pris avec des places attribuées par classe après lavage des mains. Les tables sont désinfectées à chaque passage.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel.

- Au début de la matinée usage pour tous de gel hydroalcoolique fourni par l'établissement.

Le lavage des mains est réalisé :

- avant chaque repas : passage en salles D pour lavage des mains.
- à chaque début de cours après une sortie en plein air ou être allé aux toilettes.
- **chaque salle de l'établissement est équipée avec du gel hydro alcoolique, un produit désinfectant certifié et un rouleau essuie mains.**

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération a lieu au minimum toutes les 3 heures.

Désinfection des locaux

Les locaux sont désinfectés quotidiennement (tables et sols) ainsi que les sanitaires. Pour les internes des douches sont affectées aux élèves et désinfectées à chaque passage.

La limitation du brassage des élèves

L'organisation du collège-lycée Bignon correspond aux attentes du protocole de niveau 2 puisque chaque classe possède une salle de classe et que les enseignants se déplacent sauf pour les salles spécialisées (sciences, arts plastiques, musique et langues). *Des ajustements seront envisagés afin d'optimiser tant que faire se peut la limitation de circulation des élèves.*

De plus les élèves resteront autant que possible en groupe classe, y compris pendant les récréations qui seront parfois prises en classe. Ils les ont déjà pour les repas.

Les lycéens demi-pensionnaires et internes ne sont pas autorisés à sortir sur le temps du midi. Les sorties des internes du soir et du mercredi seront limitées et réorganisées suivant les règles du confinement.